



**La Ville de VARCES ALLIERES & RISSET (8319 habitants)  
un(e) Responsable ENFANCE (périscolaire et ALSH )  
à temps complet  
à Varcès-Allières et Risset (H/F)**

Au cadre d'emploi des cadres d'animateur territorial (B)

**Profil n° RH. 2017 – n°27**

**Diffusion :**

- En interne
- Pole emploi
- CDG38
- Défense

**Date limite de dépôt des candidatures le 04/12/2017**

**Les entretiens se dérouleront les 11 et 12 décembre 2017**

**Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de VARCES avant le 4 décembre 2017 à :**  
*par courriel : [candidature.ville@varces.fr](mailto:candidature.ville@varces.fr) en précisant la référence Profil n° RH. 2017 – n°27*

Vous interviendrez au sein du Service Enfance & Jeunesse pour assurer la gestion et la coordination :

- Des ALSH des enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires
- Des accueils périscolaires (2 écoles) en semaines scolaires.

Placé(e) sous l'autorité de la coordinatrice Enfance et Jeunesse, vos missions seront les suivantes :

- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe sur les différents temps périscolaires
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe sur les différents temps extrascolaires (ALSH) pendant les vacances scolaires
- Manager une équipe composée d'un directeur et de deux adjoints périscolaires et ALSH
- Management une équipe de 35 animateurs environ
- Diriger l'accueil de loisirs « Enfance » pendant les vacances scolaires
- Diriger un des 2 accueils périscolaires
- Gérer la mise en place des programmes d'activités et/ou projets avec les enfants
- Assurer des permanences de direction sur des temps périscolaires pendant les semaines scolaires

**Missions :**

**Missions propres au poste**

**1). Assurer le fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire et ALSH dans le respect du cadre réglementaire**

- Etre garant du respect des différentes normes (d'encadrement, d'hygiène...) et règlements (intérieur, charte, code l'action sociale...)
- Faire respecter les consignes de sécurité (PPMS, PAI, VIGIPIRATE...)

**2). Manager une équipe d'animation**

- Participer au recrutement des animateurs
- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe (régulation)
- Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs
- Animer les temps de réunions
- Gérer les conflits

- Assurer le suivi des stagiaires
- Conduire les entretiens professionnels

### **3. Assurer l'activité administrative de la structure**

- Rédiger et transmettre les documents administratifs (programme d'activité, compte-rendu...)
- Contribuer à la gestion informatisée de l'accueil périscolaire en relation avec les services gestionnaires (PAR, RH, REF)
- Anticiper les besoins et gérer le budget (commande de matériel), en lien avec le Pôle accueil ressources

#### **Profil :**

- Diplômes professionnels exigés permettant d'assurer les directions d'accueils de loisirs: BPJEPS (APT, LTP...), DEUST animation, BEES, DEDPAD...
- Permis B depuis 2 ans obligatoire (conduite de véhicules)
- Expérience de direction exigée
- Maîtrise de l'utilisation des outils informatiques
- Maîtrise des outils de communication

#### **Caractéristiques du poste :**

- Poste à temps complet catégorie B au grade d'animateur territorial en CDD de 1 an (reconduction possible)
- Titulaire d'un diplôme permettant d'exercer les fonctions de direction d'un accueil de loisirs : BEATEP spécialité activités sociales / vie locale ou équivalent (BPJEPS LTP, APT avec UCC ACM), BEES 2<sup>ème</sup>, DUT carrières sociales option animation sociale, licence animation sociale, DEUST animation.
- Grande amplitude horaire pendant les vacances scolaires (Octobre, Noël, Février, Printemps et l'été)
- Temps de travail ponctuellement en soirée/ samedis (préparation des ALSH avant chaque vacances)
- Entretiens prévus la semaine 50 (11 ou 12 décembre)
- Prise de poste souhaitée 22 janvier 2018

*Personne à contacter en cas de questionnement Isabelle GIBault : [coordination@varces.fr](mailto:coordination@varces.fr)  
ou au 06 26 89 16 42*

Fait à VARCES, le 16 novembre 2017,  
Le Maire,  
**Jean-Luc CORBET**